



Comité de bon voisinage

Régie d'exploitation du complexe sportif Delson | Sainte-Catherine

Compte rendu

Rencontre du 21 février 2024

3^e rencontre du comité de bon voisinage

Date : Mercredi 21 février 2024

Heure : 19 h à 20 h 30

Lieu : Salle de travail, Ville de Sainte-Catherine



Membres du comité présents

- › Philippe Da Silva – Directeur général, Régie d'exploitation du complexe sportif Delson | Sainte-Catherine
- › Carole Deneault – Citoyenne de Sainte-Catherine
- › Benoît Houle – Citoyen de Sainte-Catherine
- › Isabelle St-Pierre – Citoyenne de Delson
- › Karim Mekkaoui – Citoyen de Sainte-Catherine
- › Sophie Noël – Citoyenne de Sainte-Catherine
- › Jean-Michel Pepin – Conseiller municipal de Delson
- › Annick Latour – Conseillère municipale de Sainte-Catherine

Employées municipales présentes

- › Hélène Gingras, responsable Communications de Delson
- › Véronique Gravel – Directrice des loisirs de Delson
- › Amélie Hudon – Directrice Communications de Sainte-Catherine

Membres du comité absents

- › Jonathan Aubertin – Citoyen de Delson

Animation

- › Hugo Mimee – Coordonnateur du comité de bon voisinage
- › Véronique Vallée, SGPMRS, Ville de Montréal (observatrice en mode coaching, à l'invitation de Table ronde Participation publique)

Résumé des discussions entourant les points à l'ordre du jour

L'ordre du jour se trouve à la fin du compte rendu.

1. Retour sur les suivis et engagements de la rencontre n° 2

- Un suivi est fait en lien avec toutes les questions posées lors de la rencontre no.2. Toutes les questions ont trouvé réponse.

2. Présentation du plan de communications

Quelques informations mentionnées durant la présentation

- 18 mois de construction
- Début de la mobilisation du chantier vers la mi-mars.
- Une caméra va documenter le chantier avec une photo tous les jours
- À l'occasion un drone pourrait survoler le site et faire vidéo
- Une Foire aux questions (FAQ) est en place. Des informations seront ajoutées régulièrement sur celle-ci.

Questions et commentaires des membres du comité

- Quel type de communication sera retenu pour informer les voisins immédiats du chantier? R. pour informations rapides, des accroches-porte seront utilisés.
- Est-ce que les plateaux/terrains, salles et vestiaires vont aussi avoir des noms?
- D'où provient le budget pour les photos et vidéo (drone) à réaliser pendant le chantier? R. du budget de la Régie.
- Pourrait-on mettre la FAQ plus en évidence sur le site web?
- Est-ce que les commerces limitrophes et la garderie recevront aussi les informations destinées aux voisins du chantier?
- Peut-on s'assurer de bien informer la garderie des Mots magiques à proximité?
- À quoi ressemblent les grandes étapes des travaux? Peut-on avoir un aperçu?
- Est-ce qu'une clôture de chantier sera installée le long du terrain de Cinquino et de la piste cyclable?
- Qu'arrivera-t-il avec la clôture existante le long des terrains de la rue du Princess vs l'obligation de clôturer les terrains avec piscines?
- Il est rassurant de savoir qu'il y aura différents types de communications pendant le chantier de construction.

3. Première pelletée de terre

- Une personne membre du comité de bon voisinage sera invitée à l'activité première pelletée de terre qui aura lieu possiblement vers la fin avril / début mai. Les membres intéressé-es ont manifesté leur intérêt ou pourront le faire dès que la date et l'heure seront connus.

4. Avancement - points techniques

- Les plans détaillés du Complexe sportif (structure, architecture, mécanique) sont avancés à 30%. Les plans à 70% devraient être disponibles sous peu.
- Il y aura de l'éclairage de chantier, possiblement même la nuit, pendant la durée du chantier. Une attention sera apportée pour bien diriger les faisceaux.
- Les éléments mécaniques (ex. ventilation) seront situés surtout du côté du boulevard George-Gagné et notamment sur le toit des bureaux et vestiaires du 1er étage.

Drainage du site

- Question d'une personne membre du comité: Au sujet du drainage du terrain préalablement au début des travaux de construction, est-ce que cela veut dire qu'il s'agit d'un milieu humide? Est-ce qu'il y aura compensation pour pertes de milieux humides?
- La Régie précise qu'il y a lieu de clarifier la notion de drainage pour dissiper tout doute ou malentendu. On parle ici de drainage de construction, c'est-à-dire de la surface excavée sur laquelle sera construite la dalle de béton. En d'autres mots, il faut retirer l'eau qui s'y accumulera, sinon le béton ne figera pas. C'est une étape normale dans la préparation du terrain. L'eau ainsi pompée sera envoyée vers le réseau pluvial de la ville de Delson.
- La Régie précise qu'aucun milieu humide n'a été identifié sur l'ensemble du terrain sur lequel sera construit le futur complexe, confirme la carte de la MRC de Roussillon.

5. Rédaction des faits saillants de la présente rencontre

- Retour sur les suivis et engagements de la rencontre du 27 novembre 2023.
- Présentation du plan de communication proposé pour commentaires des membres.
- Présentation d'un plan / schéma pour espace construction
- Les membres ont posé des questions, émis des commentaires et demandé de valider certaines idées.
- La prochaine rencontre se tiendra possiblement le mercredi 24 avril

Suivis et engagements

- Valider la possibilité d'effectuer une visite au terrain juste à l'extérieur du chantier avant la tenue de la rencontre no.4.

Prochaine rencontre

- le 24 avril 2024 avec notamment les sujets de discussion suivants :
 - Visite au terrain?
 - Les réactions suite au début du chantier
 - L'efficacité des outils de communications suite

Compte-rendu rédigé par Table ronde Participation publique

**Régie d'exploitation du Complexe sportif Delson | Sainte-Catherine
Comité de bon voisinage**

3^e rencontre du comité

Date : Mercredi 21 février 2024

Heure : 19h à 20h30

Lieu : Salle du conseil municipal, Ville de Sainte-Catherine

Ordre du jour

1. Retour sur les suivis et engagements de la rencontre no.2
2. **Communications en lien avec les travaux de construction du Complexe sportif**
3. **Dévoilement à venir du concept final retenu et première pelletée de terre**
4. **Suivis des aspects techniques (extérieur), si avancement significatif**
5. Rédaction des faits saillants de la présente rencontre
6. Prochaine rencontre (Date, lieu, sujets à aborder, etc.) + proposition de visite au terrain

